

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2019-E-058

Séance du 21 novembre 2019

**Avis concernant 2 projets d'arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB) :
l'APPB du Crêt de Puits et des Teppes de la Repentance et l'APPB de la Vigne des
Pères dans le département de Haute-Savoie**

Lors de la séance du jeudi 21 novembre 2019, le CSRPN a examiné 2 projets d'arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB) dans le département de Haute-Savoie : l'APPB du Crêt de Puits et des Teppes de la Repentance et l'APPB de la Vigne des Pères.

Le CSRPN émet un avis favorable pour ces 2 projets d'APPB en précisant qu'il serait préférable, dans l'avenir, que sur les cartographies présentées soient indiqués les habitats naturels et les espèces protégées présentes.

Le président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

